



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
AU CENTRE DES CONGRÈS DE LA PÉNINSULE ACADIENNE**

DATE : Le 13 juillet 2020

HEURE : 18 h

PRÉSENTS : Anita Savoie-Robichaud (maire), Rémi Hébert (conseiller), Marie-Lou Noël (conseillère), Patrice-Éloi Mallet (conseiller), Percy Mallet (conseiller), Jules Desylva (directeur général par intérim) et Elise Roussel (greffière)

ABSENT : Kassim Doumbia (maire suppléant)

PUBLIC : 7 personnes

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 18h03.

2. Divulcation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Point à l'ordre du jour :

4.1 Ouverture des soumissions – projet ASP-01-20 – Réfection de l'aqueduc et de l'égout sanitaire – 1RE Rue

L'ouverture des soumissions pour la réfection de l'aqueduc et de l'égout sanitaire de la 1^{RE} Rue a eu lieu le 30 juin 2020. La municipalité a reçu 4 soumissionnaires : Sea Land Construction une soumission de 393 685.25 \$, L&S Boudreau Excavation Ltée une soumission de 584 067.75 \$, Foulem Construction une soumission de 395 444.75 \$ et C. Laroque Services une soumission de 429 680.05 \$. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet que le contrat pour la réfection de l'aqueduc et de l'égout sanitaire, projet ASP-01-20, soit octroyé au plus bas soumissionnaire, soit à la compagnie Sea Land Construction pour la somme totale de 393 685.25 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SHIPPAGAN
 MAIRE
 GREFFIER

4.2 Modification au décret 19-0062

Le 6 mai 2019, le conseil a fait une demande d'emprunt en capitaux pour la mise à jour du Wi-Fi au Camping Shippagan pour la somme de 15 000 \$, après vérification, l'administration suggère de prendre cet emprunt pour réaliser des travaux d'électricité au Camping. Il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet d'autoriser l'administration de procéder aux travaux d'électricité au Camping Shippagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Demande de vente d'une partie des terrains excédentaires NID 20453221 et NID 20372496

La municipalité a reçu une demande de Monsieur Alain Larocque pour l'achat d'une partie des terrains excédentaires portant le numéro d'identification 20453221 et 20372496. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la municipalité accepte de vendre à M. Larocque la partie des terrains excédentaires demandés tels quels, pour un montant total de 1 000 \$ plus taxe. Il est aussi résolu que le demandeur assume les frais d'arpentage et les frais légaux reliés à cette vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Demande de vente d'une partie du terrain excédentaire NID 20453221

La municipalité a reçu une demande de Monsieur Laurie Robichaud pour l'achat d'une partie du terrain excédentaire portant le numéro d'identification 20453221. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la municipalité accepte de vendre à M. Robichaud la partie du terrain excédentaire demandé tel quel, pour un montant total de 350 \$ plus taxe. Il est aussi résolu que le demandeur assume les frais d'arpentage et les frais légaux reliés à cette vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 Acceptation du départ de Madame Brigitte Mazerolle Arseneau à titre de directrice générale de la municipalité

Le conseil ayant accepté le départ de Madame Brigitte Mazerolle Arseneau à titre de directrice générale de la municipalité de Shippagan effectif le 30 juin 2020, il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que le conseil entérine le départ de Madame Brigitte Mazerolle Arseneau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.6 Prolongation de la nomination d'un directeur général par intérim

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Percy Mallet de prolonger la nomination de Monsieur Jules Desylva comme directeur général par intérim de la municipalité, responsable de la trésorerie et greffier adjoint selon les conditions établies avec le conseil pour occuper ces fonctions jusqu'à ce que le poste soit comblé officiellement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 18h17

6. Parole au public

La mairesse donne la parole au public.

La séance se termine à 18h24.

VILLE DE SHIPPAGAN

Amira Amie Robichaud
MAIRESSE
Oliver Russel
GREFFIER